



Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

16/04/2015 : Rejet de l'avis culture sur les droits d'auteur : une occasion manquée pour défendre une réforme équilibrée.

"C'est une occasion manquée pour défendre une réforme équilibrée du droit d'auteur, menacée par la députée du Parti Pirate Julia Reda en commission des Affaires juridiques", a déclaré Marc Joulaud, suite au rejet de l'avis sur la directive sur les droits d'auteur, aujourd'hui en commission de la Culture au Parlement européen. La Commission européenne a fait de la révision de cette directive l'une de ses priorités pour 2015.

"Il aurait été naturel que la commission CULT fasse passer un message fort de soutien à la création tout en appelant à des progrès sur des questions clés comme le prêt des livres numériques, le minage de données ou encore le statut des fournisseurs de services en ligne. Je regrette que cela n'ait pas pu être le cas à cause de l'irresponsabilité et du refus de discuter de certains", a-t-il ajouté.

"L'alliance de la rapporteure europhobe et d'une partie des socialistes a rendu ce texte inacceptable pour la majorité, notamment sur la question de l'interprétation des exceptions aux droits d'auteurs. L'avis tendait vers une insécurité juridique complète pour les auteurs, qui les obligerait à passer systématiquement par des procédures judiciaires longues et coûteuses, que la plupart ne peuvent pas se permettre, pour faire valoir leurs droits" poursuit-il.

"Le système actuel permet au droit d'auteur de s'appliquer aussi bien aux livres qu'aux impressions 3D, le juge fournissant les adaptations nécessaires. Toute la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux nouvelles formes d'usage est donc déjà présente, rendant inutile l'approche maximaliste et bancal de la rapporteure. La majorité de la commission CULT et moi-même avons ainsi refusé de soutenir un avis qui aurait réduit à néant la sécurité juridique des auteurs" a conclu Marc Joulaud.

Pour toute information:

Marc Joulaud, député européen
Tél.: 0388175243 - **Courriel :** marc.joulaud@ep.europa.eu
Site internet : www.marcjoulaud.eu